

C'ÉTAIT 2024

PREY

info

Bulletin d'information de la commune de Prey - Eure

N° 43 Janvier 2025



06.01.45.17.18

TAXI PREY 01



TAXI-LE-TOUT-PRET

SIRET: 892 426 552 00014

PRATIQUE MAIRIE DE PREY

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

Mercredi : de 15h00 à 19h00 heures
Vendredi : 16h00 à 18h30 heures

Contact : Téléphone : 02 32 37 95 80
Mail : mairie@prey27.fr

Les élus vous reçoivent
sur rendez-vous

Soyez informé en temps réel de l'actualité du village : téléchargez l'application Panneau Pocket sur votre smartphone, tablette ou ordinateur, consultez notre site internet: www.prey27.fr

Consultez l'un des 2 panneaux lumineux installés Rue Charles de Gaulle. Le panneau d'affichage papier situé sur le parking de la Mairie est aussi mis à jour régulièrement.



NUMÉROS UTILES

Mairie:.....0232379580 (mairie@prey27.fr)
Ecole:.....0232378908
Restaurant scolaire:.....0972501342
Cabinet infirmières Prey:.....0232379764
Pharmacie Prey:.....0232379764
Kinésithérapeute Prey:.....0952523829

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS: 18 SAMU: 15 GENDARMERIE: 17 PRÉVENTION DU SUICIDE : 3114
ENFANCE EN DANGER (VIOLENCE SUR MINEUR) : 119 OU 116 111 VIOLENCE CONJUGALE : 3919



Chers concitoyens,

Notre village s'éveille aux lumières de Noël et, avec elles, l'esprit festif et enchanteur des fêtes de fin d'année revient parmi nous.

Il est bientôt temps de faire une pause bienvenue dans nos oc-

cupations quotidiennes, de nous retrouver peut-être en famille autour de belles tables, de réfléchir sur notre société, sur l'année écoulée et celle qui s'annonce, sur nos vies personnelles.

L'année 2024, comme les précédentes, a apporté son lot de tragédies à travers le monde, avec des guerres, dont certaines à nos portes, et des catastrophes en tous genres.

La France a également été frappée par ces tragédies, avec en particulier, des régions touchées par des inondations, des sécheresses et des incendies.

Deux autres événements ont particulièrement retenu mon attention cette année :

l'instabilité politique résultante des dernières élections, qui a conduit à une absence de majorité claire et l'émergence de trois blocs équivalents : il en ressort une instabilité qui ne paraît pas la solution idéale pour faire face aux nombreux défis qui nous font face.

L'autre fait marquant de 2024, et pour terminer sous un rayon de soleil, une parenthèse enchantée, c'est la séquence « Paris 2024 » : avec les Jeux Olympiques et Para-Olympiques, notre pays a su organiser et faire vibrer le monde entier cet été avec un message d'apaisement et un esprit de concorde.

Bravo aux organisateurs, aux bénévoles, aux sportives et sportifs qui ont contribué à cette réussite, soyons tous collectivement fiers de ce succès pour notre pays.

À Prey, que s'est-il passé en 2024 ? Ce magazine a pour but de revenir sur les moments forts de cette année, en mettant en avant les associations du village et leurs efforts continus pour offrir des animations à tous. Au niveau municipal, nous avons inauguré le City-Stade le 19 octobre, qui semble rencontrer un vif succès auprès des habitants.

Cette année a également vu naître le Carré des Loisirs, une entente inédite entre quatre villages (Grossoeuvre, La Forêt du Parc, Jumelles et Prey) pour proposer des activités périscolaires (dès 7h30 et jusque 18h30) et extrascolaires (les mercredis et durant la plupart des vacances scolaires) pour les enfants et leurs parents.

Cette entente des 4 villages se perpétue dans le projet « Village d'Avenir » proposé par la Préfecture à seulement 29 villages ou « grappe de villages » du département (voyez plus en détail ce processus en page 19).

Ainsi, certains projets structurants et à forts investissements sont étudiés sous cet angle (rénovation de l'Eglise, structuration de la friche de l'espace gare, rénovation du stade municipal, mobilité douce à l'intérieur du village et en liaison entre les 4 villages) tandis que d'autres projets avancent à l'échelon local comme la mise en place d'une vidéoprotection, le réaménagement de la Place Cardin et de la cour de l'école, l'enfouissement des réseaux sur l'entrée de la Rue de Villeneuve, le remplacement de l'éclairage public et du stade de football par des Led, ...

“J'espère que vous prendrez plaisir à lire ce magazine et que vous vivrez des fêtes de fin d'année joyeuses. Toute l'équipe municipale vous donne rendez-vous le vendredi 10 janvier 2025 pour la cérémonie des vœux..”

Bien à vous . Damien VOLTOLINI,
Maire de Prey

« Halloween à Prey-Au-Lard » a pris une vraie dimension cette année en s'installant sur la place de la Forge et grâce au travail synchronisé de plusieurs associations et commerçants du village. Nous profitons de cet article pour renouveler nos remerciements :

A nos familles aimantes, patientes, inventives et présentes à chaque étape de ce rendez-vous.

A nos amis, bénévoles, membres actifs, complices qui viennent renforcer nos effectifs (sinon nous sommes 3 !) pour porter et concrétiser de tels projets.

Aux commerçants, professionnels et leurs clients (ou patients) que nous avons chamboulés mais qui ont gardé le sourire.

Tout particulièrement à notre coiffeuse Stéphanie qui nous a même fourni de l'électricité pour alimenter la tente restauration et l'ancre des araignées.

A OC'PREY, Christophe et son équipe qui nous ont suivi dans cette belle aventure (nous tournions autour depuis au moins un an avant de se lancer !).

A Virginie, Elodie, Sylvie, Tao, Kelly, Laura, Elyne, Céleste, Morgan et Delphine qui ont joué le jeu jusqu'au bout et ont tenu leur animation avec panache et bonne humeur.

A cette formidable dynamique inter-associations :

Au "Théâtre Prey Vert" pour sa chasse au trésor avec Babayaga et sa maison.

A la toute nouvelle "Association de Parents d'Elèves" qui n'a pas hésité pour participer et proposer des crêpes aux petits et grands sorciers.

A "Bouge et Danse" et ses danseuses qui ont prolongé la magie jusqu'à la nuit tombée en bravant le froid, quel peps' !

Aux "Amis du Patrimoine" pour nous avoir permis de décorer Prey-Au-Lard avec de vraies antiquités.

Au "Carré des Loisirs" pour la fabrication de la banderole Harry Potter avec les enfants.

Au "Football Club de Prey" et au "Groupement Jeune des Epis" pour le prêt des groupes électrogènes, nous aurons une mission à vous proposer pour la prochaine édition !...

A Mac Gyver, grâce à qui la lumière fût !

Aux artistes **Maya D et Fabrice** pour l'exposition de quelques-unes de leurs toiles.

A l'équipe municipale et les employés communaux pour la mise à disposition du matériel, l'accès au four à pain et le réglage de l'éclairage public.

Aux participants de l'atelier **Récré'Actif** qui nous ont donné un bon coup de pouce dans la finalisation des préparatifs.

A tous les exposants du marché artisanal qui ont fait pétiller nos pupilles et nos papilles.

A vous Preyens qui avez accueilli le cortège et distribué beaucoup de bonbons !

A notre Patronus, à vous sorciers, moldus et autres créatures d'avoir traversé la voie 9 3/4 pour nous rejoindre à Prey-Au-Lard »

Vous l'aurez compris, merci à tous pour cette belle fête de Village comme nous les aimons !! Nous vous attendons au moins aussi nombreux pour l'année prochaine !



Un grand
Merci !

AGENDA 2025 :

- 1 ATELIER RÉCRÉ'ACTIF,

Vacances d'hiver 2025 : après-midi Crêpes Party et Jeux de société

- 1 ATELIER RÉCRÉ'ACTIF,

Vacances de printemps 2025 : thème décoration de Pâques

CHASSE AUX ŒUFS POUR LES ENFANTS DU VILLAGE

- Dimanche 20 avril 2025,

- FÊTE DU VILLAGE : MANÈGES ET ANIMATIONS :

8 AU 11 MAI 2025

- CONCOURS DE PÉTANQUE

Dimanche 31 août 2025,

- 1 ATELIER RÉCRÉ'ACTIF,

Vacances de la Toussaint 2025 : thème Halloween

Samedi 23 novembre, nous avons renoué avec la traditionnelle Choucroute Dansante (initialement organisée par le Club Soleil d'Automne quand il existait encore) qui nous tenait particulièrement à cœur. Le Duo Lacroix a ravi les danseurs et amateurs de musique live tout l'après-midi.

Pour illuminer la fin d'année, nous allons renouveler l'élection des plus belles décorations de Noël. Un bulletin de vote et les explications seront distribués dans vos boîtes aux lettres...

Ainsi s'achève la rétrospective de cette année 2024. Nous avons encore de beaux projets en tête pour divertir tout le monde.

Plusieurs jours de festivités s'annoncent en Mai 2025 avec en fil conducteur l'installation d'une petite fête foraine !...

Votre participation et vos retours chaleureux et enthousiastes sur nos animations nous donnent l'envie et la motivation de proposer de nouvelles choses alors n'hésitez pas à nous rejoindre (nous avons besoin de bénévoles !) pour être à l'origine vous aussi de petits et grands bonheurs !!...

L'accès aux ateliers Récré'Actifs est réservé aux adhérents :

5€ pour l'année et par famille

Suivez-nous sur notre page Facebook : « Comité des Fêtes de Prey » et sur le Panneau Pocket de la mairie.

Pour nous contacter :

par mail : cdfprey@gmail.com

au 06.20.78.61.18.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux...

A bientôt !

Le bureau du Comité des Fêtes de Prey

Delphine Biencourt (trésorière), Romain Harou (secrétaire) et Daphné Guyot (présidente).



ATELIER MEMOIRE :

Les adhérents désireux de passer un moment de partage convivial, ludique riche en échanges se retrouvent chaque lundi de 14 h à 16 h. On travaille sa mémoire, on l'entretient, on se souvient...

*Rester en forme,
garder le moral,
la mémoire !*



ATELIER EXPRESSION / THEATRE :

Les acteurs et comédiens en herbe se retrouvent chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants ET de 16 h 30 à 18 h pour les adultes.

Le samedi 8 juin nous avons pu découvrir le fruit de leur travail. Nous avons assisté à une représentation de "Danse Célestine" et "La petite fille qui disait non" où adultes et enfants se donnaient la réplique.

Des mimes et saynettes ont clôturé ce moment de partage et de communication apprécié par tous, interprètes et spectateurs. Nous remercions vivement toutes les personnes venues applaudir le talent de nos adhérents et partager ce moment convivial.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors d'une prochaine représentation. Pour ces deux ateliers, renseignements auprès de : Mado DAUDIN : 06 09 41 04 94

SECTION GYM :

Il est proposé deux cours par semaine :

- Chaque mardi de 10 h à 11 h avec AUDREY

- Chaque jeudi de 19 h à 20 h avec PAUL.

Vous pouvez participer à l'un ou l'autre des ces cours ou aux deux. Nos sympathiques professeurs nous aident à garder la forme !

Les participantes par leur motivation et leur assiduité font de ces cours un moment très apprécié.

Pour tous renseignements :

. Gym du mardi : Mme CHERON 02 32 37 89 85

et Miriam FROGER 06 10 16 11 37

. Gym du jeudi : Jacqueline LA ROSA 06 65 21 27 87.

Nous prenons des inscriptions à tous moments pour toutes ces activités. N'hésitez pas à venir vous joindre à nous.

- La section MUSIQUE s'est arrêtée en juin et n'a pas été reconduite à la rentrée de septembre. Le professeur n'ayant pas souhaité reprendre les cours : trop peu d'élèves (dont certains ne souhaitaient pas continuer) ni de nouvelles personnes intéressées.

Pour répondre à vos envies de rester en forme, garder le moral, avoir des contacts, entretenir sa mémoire, se souvenir...
L'Association Culturelle et Sportive vous propose différents ateliers et sections :



Il est rappelé que tous les cours de l'Association Culturelle et Sportive sont dispensés à la Salle des Associations de Prey mise à notre disposition par la Municipalité.

LE BUREAU :

Présidente : Jacqueline LA ROSA

Trésorière : Miriam FROGER

Secrétaire : Isabelle LANGEARD

REPRISE DES COURS DE ZUMBA

L'association BOUGE ET DANSE a fait sa rentrée le lundi 09 septembre à la salle des associations de Prey !!

Vous êtes nombreux à nous avoir rejoint pour une année explosive ! Les cours de ZUMBA accueillent les adultes et les ados à partir de 13 ans tous les lundis de 19H30 à 20H30 .

Les cours sont encadrés par notre pétillante Flo sur des chorées variées et accessibles pour tout le monde !

Vous pouvez nous rejoindre aussi en cours d'année pour vous inscrire. Tarif : 135€ avec 1 cours d'essai gratuit.



LE SAMEDI 05 JUILLET 2025

nous clôturerons notre année avec un spectacle de danse qui aura lieu à la salle des Associations de Prey.

06.62.01.75.16
bousedanse@gmail.com

conforthermic

Le partenaire de vos économies d'énergie

Photovoltaïque . Pompes à chaleur . Géothermie . Isolation



**PROFITEZ DES AIDES
EXCEPTIONNELLES
DE L'ÉTAT**

Chargé d'affaires
M. BOUTELET ALEX
06 20 77 08 51

**DOSSIER DE
SUBVENTIONS :**
On s'occupe de
tout !

Tél : 02 32 44 10 30 - 27300 BERNAY

contact@conforthermic.fr

site : www.conforelec-normandie.com

/conforthermic.normandie

Les premiers pas de Julien au sein de notre club FC Prey se sont faits par un Emploi Avenir après un séjour avec la mission locale de St André. Julien a ensuite pu développer ses connaissances avec plusieurs diplômes pendant notre programme de professionnalisation de notre structure. Liste des diplômes réalisés pendant nos 11 ans de collaboration : BAFA, BP-JEPS, module Handicap, BMF, DEF, Formateur Foot avec le District, Tuteur service civique.

Le mot de Julien : « Il est temps pour moi de vous annoncer officiellement la fin de mon aventure avec le Football Club de Prey en tant que salarié de club ! Je suis arrivé au club en 2003, enfant, adolescent, joueur, puis s'en est suivi des aventures humaines exceptionnelles avec le « Fc Prey » puis le « groupement des Epis » par la suite. J'ai pris énormément de plaisir à vous côtoyer, depuis plus ou moins longtemps lors de ce long cycle de 20 ans, en tant que jeune joueur, coéquipier, partenaire, éducateur, responsable, coach et toutes les casquettes qu'on a pu m'attribuer. Un parcours d'éducateur extraordinaire, avec des valeurs intrinsèques aux clubs qui font aujourd'hui partie de moi, comme la convivialité, le partage et l'exemplarité ! Je repars aujourd'hui, avec une expérience sociale riche, une vitrine d'actions qui n'aurait jamais existé

sans la force et le soutien de tous les bénévoles que j'ai eu l'honneur de croiser dans ce parcours...

Merci !! Merci !! Et encore MERCI !! Le Fc Prey existe depuis 1926, et il existera encore très longtemps après nous.

La fin de ce cycle en annonce le début d'un nouveau, qui je l'espère prospérera et permettra de faire en sorte que tous ceux et celles qui passent la porte du club repartent avec le sourire et le plaisir que procure ce sport merveilleux.

J'aurais toujours une oreille attentive à quiconque en éprouve le besoin. Mes ambitions personnelles et professionnelles m'obligent à clôturer ce chapitre, mais j'ai **#Le-SangGrenat à jamais !!**



Stage futsal vacances scolaires :

Nouveauté organisée durant les vacances scolaires de la Toussaint, une vingtaine d'enfants ont pu participer à un stage futsal dans le gymnase de Saint André de l'Eure, ainsi qu'une matinée se déroulant sur le nouveau city stade de Prey, puis une sortie plaisir au Laser Game à Evreux.

Jeux, technicité et approche tactique du futsal, une découverte de cette pratique encadrée par Julien Mendy pour le bonheur de tous.

Résultat futsal de la saison 2023/2024 :

Recréée après le covid l'équipe s'est reformée autour des éducateurs et des joueurs engagés au club. Depuis de nouveaux joueurs dans le même état d'esprit et le même engagement pour le sport nous ont rejoint après avoir connu pour la plupart le haut niveau régional voir fédéral. L'équipe ressort gagnante de la Coupe de l'Eure de Futsal, pour la seconde fois.

Pour la saison 2024/2025, celle-ci évoluera en championnat Futsal Régional 1, et participera pour la première fois à la Coupe de France Futsal.



FOOTBALL CLUB DE PREY



Changement de présidence FC PREY / EPIS et élection des nouveaux membres des bureaux : **Nouveau président pour le Groupement Jeunes des Epis : Allan Ravoisier** . « C'est avec plaisir que je reprends la présidence du Groupement Jeune des Épis, accompagné de l'ensemble du bureau. C'est avec bienveillance et sérieux que nous allons continuer de faire grandir nos plus jeunes joueurs comme ont pu le faire avant moi Mr Serge Vastel et Mr Benoit Drouard. »



Nouveau président du Football Club de Prey : Benoit Drouard
« C'est avec un immense plaisir que je vais occuper cette fonction de Président du FC PREY.

Je tiens d'abord à remercier les membres du bureau qui ont validé ma candidature, et particulièrement Patrick Gosse qui m'accorde sa confiance pour lui succéder.

Je mettrai mes compétences au profit du club, tout en apprenant son fonctionnement, aux côtés des plus expérimentés.

L'idée n'étant pas de tout révolutionner, mais de continuer à faire vivre ce club qui soufflera ses 100 bougies en 2026 !

Assurer son bon fonctionnement, s'assurer que tous les membre du club, staff, joueurs, adultes ou mineurs, prennent du plaisir sur et en dehors des terrains.

Enfin, nos ambitions se situent également du côté des infrastructures du club, avec des projets en cours.

Bonne saison à toutes et à tous !



Rénovation du Club House :

Coup de jeune pour le Club House du Fc Prey, qui a bénéficié d'une remise en état général. Nouvelle peinture extérieure, intérieure et nouveau mobilier.

Des dons, des bénévoles volontaires et un partenaire que nous tenons à remercier : 2VI Peinture ! Un habillage avec logo du club et de ses partenaires est en cours de création, pour finaliser et embellir ce lieu d'accueil et de convivialité.



Une formule du football en plein développement, avec un bilan de la saison 2023/2024 très dynamique :

12 Sorties en match Amical, plateau Foot à 8 et rassemblement de fin de saison à St Sébastien de Morsent
Rassemblement du district en soirée : Challenge Foot en Marchant à Angerville sur 4 soirées / Soirée Futsal au Gymnase de St André de l'Eure / Soirée Futnet au Gymnase Politzer

TENNIS CLUB FOIRE À TOUT

Une porte ouverte a eu lieu le 1er juin 2024, une matinée qui a permis à nos adhérents de renouveler leur abonnement et à de nouveaux passionnés de rejoindre le TCP de Prey. Nous sommes heureux d'annoncer qu'à ce jour, notre club compte 52 adhérents.

Au mois de mai, nous avons procédé au remplacement du filet du court et à un nettoyage complet. Le filet sera retiré durant l'hiver (novembre) pour le protéger des intempéries et sera remis en place fin mars 2025.

Nous avons proposé un stage enfants-ados en juillet, dont l'information a été affichée sur Panneau Pocket et diffusée sous forme de flyers dans toutes les classes de l'école. Malheureusement, faute d'inscriptions, nous avons dû annuler le stage ainsi que la réservation du moniteur. Nous regrettons le manque d'intérêt pour cette initiative.

Par ailleurs, certains de nos adhérents ont exprimé des préoccupations concernant les ballons de basket qui atterissent sur le court de tennis. Nous avons informé la mairie de ce problème et demandé l'installation d'un filet de protection du côté du terrain de tennis. Nous restons à l'écoute de vos suggestions et espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochains événements et activités !

Note de la Municipalité : Les sportifs de Prey disposent désormais en centre village, d'un bel espace sur lequel s'épanouir avec tennis, multi sports de balles, athlétisme, musculation, pétanque et, même si épisodiquement quelques balles de basket ou de tennis atterissent sur le terrain voisin, la mise en place de filets complémentaires n'est pas envisagée à ce stade.

Renseignements concernant le club:

Prune Clemaud Dunand présidente.....	06 29 58 88 86
Jacqueline La Rosa secrétaire.....	06 65 21 27 87
Didier Bourgeois trésorier.....	06 11 54 98 20
Thierry Guyot.....	06 17 34 80 48
Mauricette Dumont.....	06 13 09 69 15
Romain Harou.....	06 84 0092 23

**TENNIS
CLUB
PREY**



Tarif pour un ABN annuel : 50 euros, 2 badges par famille. Les nouveaux adhérents s'acquitteront de 20 euros de caution pour les clefs du court. Celle-ci leur sera remboursée lors de leur annulation d'ABN. Nous vous rappelons qu'un adhérent doit toujours être présent sur le court, les badges et les clefs ne doivent pas être prêtés à des non adhérents. Les badges doivent être mis sur le panneau, 48 heures avant. Une fois le jeu terminé ils doivent être impérativement enlevés du panneau. Les enfants de moins de 8 ans ne doivent pas être seuls et doivent être accompagnés d'un adulte.

38 ANS

DE FOIRE À TOUT À PREY
ORGANISÉE PAR LE
TENNIS CLUB DE PREY



L'ambiance et la bonne humeur étaient présentes lors de cette édition 2024.

Nous espérons retrouver tous nos fidèles visiteurs et exposants l'année prochaine, le **dimanche 14 septembre 2025**, pour une nouvelle édition de la FAT.

Peut-être que quelques surprises et autres attractions viendront agrémenter cette future rencontre, nous y travaillons activement...

Nous remercions la municipalité ainsi que les agents municipaux pour l'aide apportée lors de la mise en place de l'événement. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers nos bénévoles, toujours présents et dévoués, ; sans oublier Charles-Edouard, son food-truck et son équipe, pour avoir régalié les visiteurs et exposants.

Portage de repas
À DOMICILE & EN ENTREPRISE
sur un rayon de 20 km
Pas d'engagement - Pas de frais annexes

CUISINÉ SUR PLACE

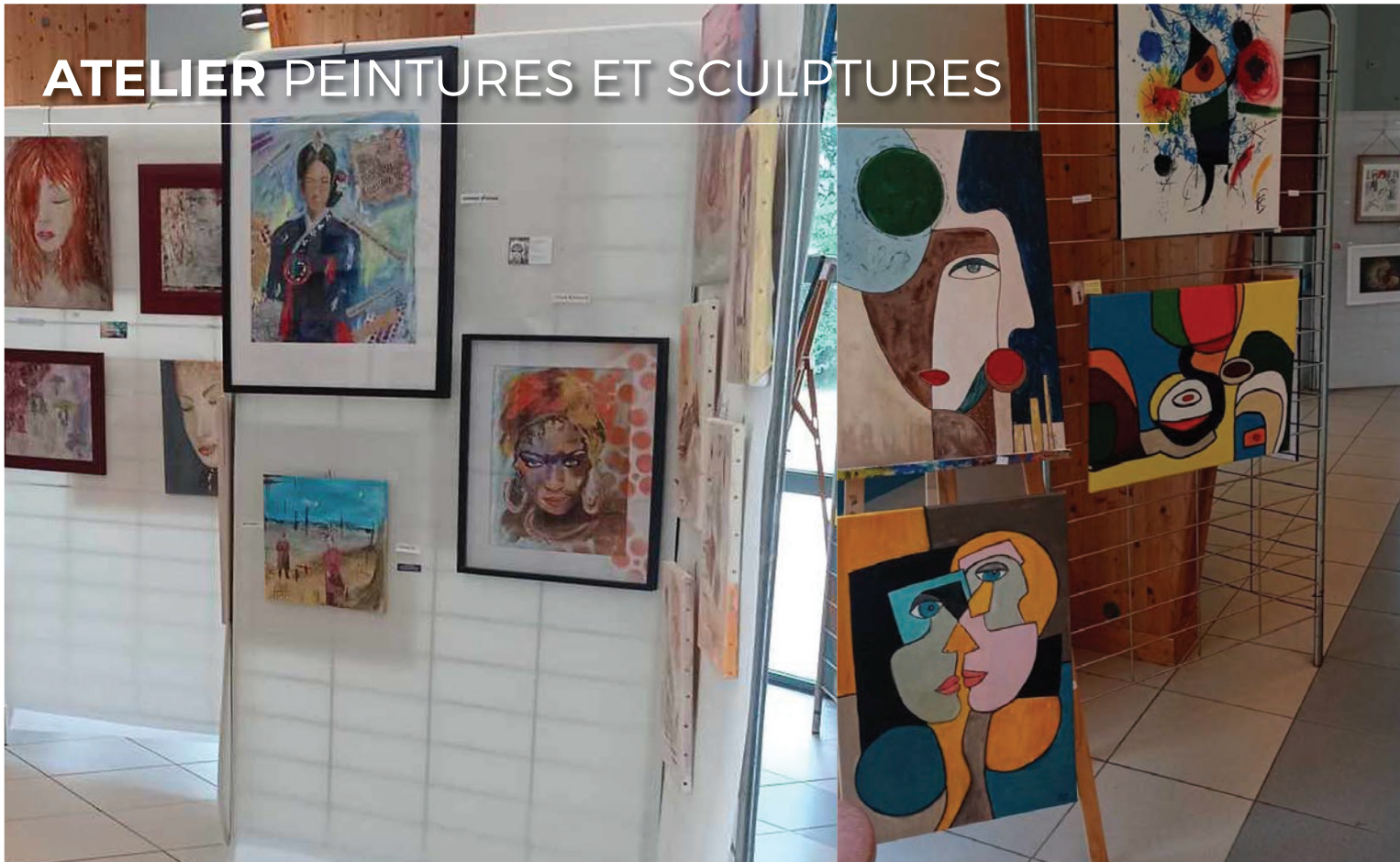
Traiteur
MARIAGE • COCKTAIL ENTREPRISE
Buffet de 20 à 400 personnes

BERGREST TRAITEUR

02 32 62 45 12
E-mail : bergrest27@gmail.com



ATELIER PEINTURES ET SCULPTURES



“Le premier mérite d’un tableau est d’être une fête pour l’œil.”
Eugène Delacroix

Cette année, comme les précédentes, les Artistes de l’Atelier ont été ravis d’accueillir plus de 300 visiteurs lors de leur exposition annuelle.

Les visiteurs ont eu l’occasion de découvrir une variété d’œuvres de 15 artistes différents, incluant des toiles, des dessins, des pastels et des aquarelles. Comme toujours, l’Atelier privilégie une approche originale, moderne et ouverte aux arts urbains et contemporains.

L’exposition se présentait comme un voyage visuel, guidé par des thèmes et des couleurs qui ont captivé le regard de chacun. Plus de 280 œuvres réalisées par des adultes étaient exposées, ainsi qu’une trentaine de créations des enfants et adolescents de l’Atelier.

Les artistes de l’Atelier participent régulièrement à d’autres expositions, tant locales qu’extérieures. Actuellement, vous pouvez découvrir les toiles **d’Anita Petit Rayon au restaurant Le Bistrot, à Évreux -29 rue St Thomas.**

Nous avons hâte de vous retrouver à la prochaine exposition en juin 2025 !

**Renseignements :
06 29 58 88 86**



Voyage Culturel des Jeunes Artistes de l’Atelier

Chaque année, les jeunes artistes de l’Atelier font une sortie culturelle. Cette sortie leur permet de découvrir des lieux et des artistes variés, qu’ils soient peintres, sculpteurs ou graffeurs.

En juin de cette année, pour clore les cours, nous avons visité le monde

féérique d’une sculptrice, spécialisée dans la création de sculptures en terre. Les enfants ont adoré explorer ce jardin peuplé de personnages imaginaires et ont particulièrement apprécié leur rencontre avec l’artiste, Fanny.

Le prochain rendez-vous pour une sortie culturelle aura lieu à la fin de juin 2025, avec peut-être une touche d’insolite...

LES ACTIVITÉS DES Amis du Patrimoine en 2024



Les membres de notre association ont été très touchés par le décès de notre ami Jack Legrand qui nous a quittés cette année.

Avec Marie Thérèse, son épouse qui l'a précédé de quelques mois, il était parmi nous lors de chaque manifestation depuis la création de notre association : il avait tenu à être des nôtres, malgré la maladie, lors de notre dernière soirée Beaujolais.

Membres actifs nous aussi, pour la plupart dès l'origine, nous avons besoin de sang neuf, n'hésitez pas à nous rejoindre, voire à nous succéder...

Lors de notre assemblée générale de mars dernier, nous avons décidé de reconduire l'organisation de nos activités traditionnelles de fin d'année.

15 SEPTEMBRE: Une fois de plus, le club de tennis nous a conviés à sa foire à tout. Nous avons passé une très bonne journée même si nos ventes ont été modestes. La proximité du local mis à notre disposition par Mme et M. Depoilly rend notre déballage et notre rangement très faciles. Son aménagement intérieur nous offre même la possibilité d'exposer une partie de nos objets, permettant aux acheteurs éventuels d'accéder à notre « magasin éphémère ».

13 OCTOBRE: Comme chaque année, la réservation des tables de notre foire à la puériculture et aux jouets s'est effectuée en quelques jours et nous avons dû malheureusement refuser plusieurs personnes. Les meilleures affaires sont réalisées le matin et même si l'après midi les visiteurs se font plus rares, nos exposants ont été globalement ravis de leur journée et de l'ambiance.

21 NOVEMBRE: Notre traditionnelle soirée Beaujolais se déroulera cette année trop tardivement pour que nous puissions en parler dans cet article mais l'an dernier, nous étions 80 autour de notre traditionnel buffet, appelés à déguster nos traditionnelles salades, charcuteries, desserts confectionnés et offerts pour la plupart par les participants (ou non) et les membres de l'association.

Nos convives sont pour la plupart de fidèles habitués de cette manifestation dont nous tenons à garder la simplicité et la bonne humeur, aussi, n'hésitez pas à vous joindre à nous l'an prochain.

Les travaux de réfection du four à pain ont été réalisés et comme nous nous y étions engagés, nous prendrons à notre charge les frais restant à la charge de la mairie. La réalisation de l'accès PMR à notre église et la rénovation des vitraux entrepris par la municipalité suivent la programmation prévue. La budgétisation du projet et les contraintes appliquées aux monuments historiques demandent beaucoup de temps.

Comme nous l'avions promis, notre association apportera son concours financier à ce projet.

Nous présentons nos vœux les meilleurs à nos concitoyens et souhaitons les voir encore plus nombreux rejoindre les rangs de nos associations et participer aux nombreuses manifestations proposées.





02 32 37 95 53

**GP
PRO CHAUFFAGE**

LACOMME ENERGIES RENOUVELABLES

Planchard Geoffrey
sarllacomme@gmail.com
8 Rue St Pierre • 27220 GROSSOEVRE



**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANITAIRES**

Notre devoir de mémoire

La journée nationale de Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 et le 106^e Anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 ont été célébrés comme chaque année devant notre Monument aux Morts, avec nos Amis de la Commune de Saint-Luc.

« Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation ou pour le service de la république, nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

« C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants ».



UNE CENTENAIRE À PREY

A l'occasion des 100 ans de Madame Marie-Louise LEPAROUX, parents, amis et représentants de la commune de Prey se sont réunis le 24 Mai 2024 à la Maison des Association pour célébrer cette belle tranche de vie. Pour tous, ce fût un honneur et un privilège que de partager

ce moment exceptionnel.

« Avoir cent ans c'est avoir connu les temps anciens où tout se construisait de ses mains. Fêter son siècle de vie c'est se souvenir d'hier, profiter du présent sans penser à demain »

BANQUET DES ANCIENS

Le dimanche 6 octobre, les Aînés de Prey avaient rendez-vous à la Maison des Associations pour un repas dansant offert par la Municipalité. Une belle journée avec un repas festif concocté par la **Société Bergrest** et une animation par l'orchestre Beltrame qui a repris des airs connus du XX^e siècle, entraînant les convives sur la piste de danse. **Rendez-vous le 23 Novembre 2025 pour une nouvelle édition.**



APE LES CANAILLES DE PREY



Chers lecteurs,
C'est avec enthousiasme que nous vous annonçons la création de l'Association des parents d'élèves (APE) Canailles de Prey de notre école. Cette initiative est portée par 5 mamans dynamiques et motivées, en co-présidence afin de laisser le temps à chacune de concilier vie personnelle et associative.

L'association a pour objectif de renforcer les liens entre les familles, l'équipe éducative et les élèves et de mettre en place des moments d'échanges, de partage lors de différentes actions, mais aussi d'organiser des événements, afin de récolter des fonds pour aider à la mise en place des projets scolaires proposés par l'école et contribuer à l'amélioration de la vie scolaire. Un grand merci aux parents adhérents qui ont déjà rejoint l'association et qui ont déjà été mis à contribution lors des premières manifestations.

Avant le départ en vacances de la Toussaint, nous avons pu réaliser une vente de gâteaux préparés par les parents de la classe des CM1 - CM2, vente proposée à l'ensemble du village.

Nous vous avons compté nombreux pour déguster un petit goûter et contribuer financièrement au lancement de l'association. Nous vous en remercions ! Le comité des fêtes, que nous remercions, nous a gentiment sollicité pour leur animation Halloween - "Prey au lard" ou nous avons pu vous proposer des crêpes chaudes pour réchauffer les petits comme les grands lors de cette brumeuse journée.

Pour nos actions de Noël, peut être avez vous rencontré les enfants du village vous proposer des tickets de tombola afin d'essayer de remporter les lots "gourmands".

Début décembre, nous avons proposé une vente de sapins de Noël à l'ensemble du village, qui a suivi avec le flyer de Noël, vous donnant l'opportunité d'aider l'association à travers vos achats de Noël.

Nous serons très heureux de vous retrouver lors de la kermesse de fin d'année scolaire, mais avant ça, nous ne manquerons pas de vous avertir des ventes de gâteaux et peut être même que nous profiterons de l'hiver ou du printemps pour se retrouver festivement après une "excursion/course" dans notre village.

Nous exprimons notre gratitude envers la municipalité pour leur accueil et leur soutien dans nos premières initiatives et les suivantes!

A bientôt !

Les co-présidentes,

Anaïs, Aurélie, Caroline, Lucie et Marion



Station de lavage auto 7j/7



Venez découvrir votre enseigne Bel'O jet qui retraite 100% de l'eau des lavages avant rejet en milieu naturel. Du professionnel au particulier avec Bel'O jet tout est au net.

Nos jetons et clés sont valables sur l'ensemble de nos stations

EVREUX. ST SEBASTIEN. PACY SUR EURE. ST ANDRE DE L'EURE. CONCHES. VERNEUIL. NONANCOURT.

TEL : 06.47.55.96.80
EMAIL : contact@belojet.fr

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS DU VILLAGE

Le mois de décembre 2023 a été marqué par une fête des plus attendues pour les enfants de la commune.

La salle des associations s'est transformée en un véritable écrin féerique pour accueillir le premier spectacle de Noël, organisé par la municipalité pour émerveiller les plus jeunes et leurs familles.

Le Père Noël s'est gentiment prêté au jeu des photos et un goûter mémorable a terminé l'après-midi.

Rendez-vous pris le samedi 14 décembre 2024 pour une nouvelle édition.



La proximité, l'humain & l'expertise

#Chezfiteco

FITECO est le partenaire de votre entreprise au quotidien. Nos experts, toujours à l'écoute des évolutions du marché, vous offrent des solutions sur mesure adaptées à vos besoins spécifiques.

Expertise comptable, conseil et audit : FITECO vous guide à chaque étape pour réaliser vos projets, dynamiser et assurer la pérennité de votre activité.

My fiteco

L'espace digital qui facilite la gestion de votre entreprise.



Sean-Alexis, FITECO Laval



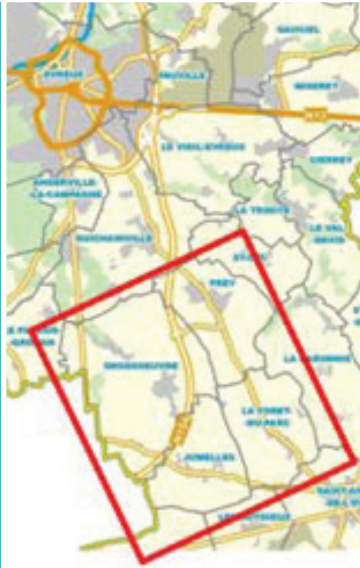
FITECO
Expertise comptable | Conseil | Audit

893, route de Paris - 27000 ÉVREUX
02 32 39 12 61 - evreux@fiteco.com
fiteco.com    

UN TERRITOIRE COMPACT EN CARRÉ ! DISTANCE

G-PREY: 3KM
G-LFDP: 5KM
G-JUMELLES: 3KM

- Transports scolaires sur Grossoeuve
- RPI La forêt du Parc - Jumelles avec transports scolaires.
- Forte volonté de travailler ensemble
- Même vision de l'offre éducative et pédagogique
- Mutualisation des agents des 3 communes ayant des établissements scolaires



Un nouveau service enfance intitulé 'Le Carré des Loisirs' est proposé par les communes de Grossoeuve, Prey, La Forêt du Parc et Jumelles depuis le 8 janvier 2024.

Ainsi, les enfants sont accueillis dans leurs écoles habituelles, les jours de classe dès 7h30 et jusqu'à 18h30. Les mercredis et durant les vacances scolaires, ce service extra-scolaire est regroupé dans l'école de

la commune de Grossoeuve, prévue pour accueillir 60 enfants. La participation à ce Centre est soumise au dépôt préalable d'un dossier d'inscription et d'une réservation anticipée pour la ou les journées retenues. Vous pouvez obtenir toute information ainsi que les tarifs par ce mail :

enfancejeunesse@mairie-grossoeuve.fr



Ce centre est animé avec brio par sa Directrice Madame Sandra Jaso-Guyon et son équipe d'animateurs. Il est apprécié des enfants et des parents qui n'hésitent pas, parfois, à écrire un mot d'encouragement bienvenu : *"Nous tenions à adresser un e-mail pour remercier la commune d'avoir porté le projet "Carré des loisirs". Nous sommes très reconnaissants et remercions l'équipe d'animation pour leur bienveillance et engagement. _____ a été dans un premier temps perdu et ne voulait plus aller au centre suite aux changements... tout cela est bien loin grâce au dialogue, à l'écoute et la bienveillance de l'équipe. Notre fils fréquente le centre avec plaisir et nous saluons les initiatives de projets, d'animation permettant l'éveil constant de nos loulous. Nous reconnaissons aussi la disponibilité de la directrice réactive à nos questions, nos mails ou encore face aux quoiqués possibles."* **UN GRAND MERCI.**

Voici un aperçu des nombreuses activités et initiatives qui ont marquées cette première année de fonctionnement



MECANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE - BRIS DE GLACE - VENTES VO/VN - DEPANNAGE



SARL GARAGE BERNARD

1 zac de la croix Prunelle 27220 Saint André de l'Eure

02.32.37.10.58 - 02.32.37.74.07

Garage-bernard@wanadoo.fr



Un équipement qui crée du lien !

Le samedi 19 octobre 2024, notre commune a franchi une étape importante avec l'inauguration de ses nouvelles installations sportives situées à quelques pas de l'école.

Événement remarquable pour les habitants, la cérémonie a réuni un grand nombre d'administrés et de personnalités locales.

Les représentants des cofinanceurs du projet Messieurs Karl Terrolien Directeur de Cabinet du Préfet de l'Eure, Pascal Lehongre Premier Vice-Président du

Conseil du Département, Sylvain Boreggio Premier Vice-Président de l'EPN ont souligné l'importance de soutenir de telles initiatives. Madame la sénatrice Kristina Pluchet a également mis en avant les bénéfices du sport, notamment pour aider les jeunes à s'éloigner des écrans.

Cette journée marque un pas décisif vers un village plus dynamique où sport et loisirs sont accessibles à tous, renforçant ainsi les liens, la qualité de vie et le bien-être de chacun.



Mr Sylvain BOREGGIO,
Conseiller Départemental et Vice-Président de l'EPN



Madame Kristina PLUCHET,
Sénatrice de l'Eure,
Mr Pascal LEHONGRE
Vice-Président du Département,
Mr Karl TERRALION Sous-Préfet d'Evreux

Etude de Maître PESCHET & Jérôme LEFEVRE

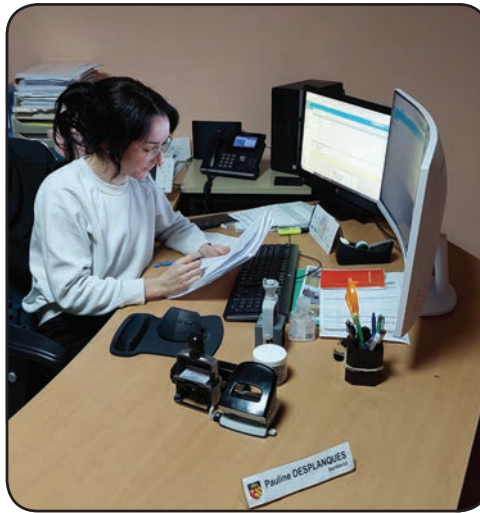
Notaires Associés



**TRANSMISSION DE PATRIMOINE
PROTECTION DE LA FAMILLE
SUCCESSION-VENTE
TERRAINS A BÂTIR ET MAISONS
SAINT ANDRÉ DE L'EURE ET SES ENVIRONS**

18, rue Chanoine-Boulogne - 27220 Saint André de l'Eure

Tél. 02.32.37.30.07 - Fax. 02.32.37.57.55



Artisans de l'Entretien de Notre Commune

Dans notre charmante commune de Prey, les agents techniques jouent un rôle essentiel dans l'entretien et l'embellissement de notre village. Sous l'autorité du Maire et de ses adjoints, ces professionnels dévoués travaillent sans relâche pour maintenir notre commune en ordre de marche, propre et accueillante.

Des Activités Variées et Essentielles

Les agents d'entretien de la commune sont responsables de diverses tâches cruciales pour assurer le maintien de nos espaces, de nos bâtiments et de nos installations :

Entretien des espaces verts : Tonte, débroussaillage, désherbage, taille, élagage, arrosage, ramassage des déchets verts et des feuilles, ainsi que la création et l'entretien de massifs floraux.

Entretien des aménagements : Nettoyage de la voirie et du cimetière, curage des fossés et des avaloirs, ramassage des déchets divers abandonnés sur le territoire communal, salage et retrait de la neige lors des périodes hivernales.

Maintenance des équipements : Nettoyage et entretien des matériels mis à leur disposition, tels que les tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, véhicules.

Ouverture et fermeture de la déchetterie en semaine

Affichage communal et distribution du courrier.

Travaux d'entretien des bâtiments : Petite maçonnerie, peinture, serrurerie, plomberie, électricité ou mécanique.

Préparation des manifestations commémoratives, festives et associatives, ainsi que des élections.

Opérations de nettoyage ou de ménage dans les locaux de la commune : Écoles, salles des associations.

Participation à la surveillance du périscope.

Préparation des repas de la cantine en cas d'absence de l'agent en charge de la cantine.

Entretien des installations sportives, pour lesquelles ils ont reçu une formation spécifique de maintenance.

Accueil des personnes qui louent la salle des fêtes : états des lieux, préparation de la salle, mise en place des matériels.

Accompagnement des organismes réglementaires lors des contrôles de sécurité et de conformité.

Gestion des animaux perdus ou abandonnés ...etc.

Des Compétences et des Qualités Essentielles

Pour accomplir ces missions, les agents techniques doivent posséder des compétences spécifiques et des qualités personnelles telles que :

Disposition pour le travail en extérieur, en équipe ou seul, quelle que soit la météo.

Aptitude physique pour porter des charges et travailler dans des postures contraignantes de manière prolongée.

Réactivité, rigueur, autonomie, discrétion, sens de l'organisation et du service public.

Respect des règles de sécurité liées au travail sur la voie publique et à l'utilisation des matériels.

Un Engagement au Service de la Commune

Pour être un agent technique, il faut être volontaire, être polyvalent et savoir garder le sourire quelles que soient les situations. Il est important de souligner que leur rôle ne se limite pas à l'entretien des espaces verts, mais englobe une multitude de tâches essentielles au bon fonctionnement de notre commune. Ils

sont des acteurs indispensables de notre quotidien. Pour eux, les jours et les semaines ne se ressemblent pas, tant leurs missions sont diversifiées. Faire preuve d'initiatives, est essentiel pour répondre aux besoins variés de la commune et mener leurs missions. Leur polyvalence, leur engagement et leur dévouement contribuent à faire de Prey un lieu agréable à vivre pour tous ses habitants et à assurer le maintien des investissements de la commune.

Nous attendons que les habitants soient bienveillants envers eux et qu'ils n'hésitent pas à les féliciter pour leur travail mais également à leur proposer des axes d'amélioration. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail acharné et leur professionnalisme.

+ photos Maxime Cousin et Morgan Gohory

Une arrivée au sein de la Municipalité :

Depuis le mois de juin 2024,

Pauline DESPLANQUES assure le secrétariat de notre Commune, à raison de 20 heures par semaine. Avec sa formation en alternance avec la Secrétaire des Mairies de Jumelles et Saint-Luc et son expérience au sein de la Mairie de Grosoeuvre, Pauline accueille et répond aux questions des administrés et réalise les travaux demandés par les élus. Son contrat a été renouvelé, son temps de présence augmenté. Son prochain défi : piloter le recensement prévu en janvier-février 2025. Photo Pauline



LA GRAPPE CONSTITUÉE DES 4 VILLAGES DE GROSSEUVRE - PREY - LA FORET DU PARC - JUELLES

Les 4 communes se sont associées pour créer une nouvelle offre périsolaire et extrascolaire, désormais ouverte depuis le 1^{er} janvier 2024.

Les Conseils Municipaux des 4 villages, constituant ensemble un bassin de vie de 3500 habitants, travaillent avec la Cheffe de Projet Village d'Avenir de la Préfecture, Madame Anne-Flore PETIT et le CAUE27 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Eure) à la définition d'un projet à deux échelles :

- A l'échelle de la « grappe » pour apporter les éléments permettant aux élus de définir un schéma directeur supra-communal d'offre sociale et culturelle autour du Carré des loisirs, d'offre en activités sportives, administrative, scolaire, récréative et festive en s'appuyant sur le patrimoine bâti existant. Les mobilités du quotidien et de loisirs sont bien sûr, intégrées à ces travaux.

- A l'échelle de chaque commune, pour apporter les éléments permettant aux élus de définir leur schéma directeur en matière d'équipement, d'espace public et de mobilité.

Ainsi, pour notre commune de PREY, les thèmes suivants sont d'ores et déjà abordés :

Entretien du Patrimoine : PROJET EGLISE NOTRE-DAME	Réhabilitation de la FRICHE DE L'ESPACE GARE	Modernisation du STADE MUNICIPAL	Mobilité en Voie douce interne au Village
---	--	----------------------------------	---

Le regard des étudiants de master de l'école d'architecture de Paris-Belleville .

Dans le cadre de l'atelier de projet " Habiter la campagne contemporaine ", quinze étudiants de Master de l'Ecole Nationale d'Architecture de Paris-Belleville ont visité nos 4 communes les 16 et 17 octobre derniers. Leur réflexion porte sur l'évolution des territoires ruraux au prisme de la transition écologique .

Ils viendront nous restituer leurs travaux le samedi 25 janvier à la Maison des Associations de Prey, le matin à destination des Elus, l'après-midi sera ouvert à tous. (nous reviendrons vers vous pour préciser le déroulement de cette journée).

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Pour vos travaux et Permis de construire



Pour votre CARTE D'IDENTITE (gratuit) ou votre PASSEPORT Vous devez constituer votre dossier en ligne sur le site: <https://ants.gouv.fr>, puis prendre rendez-vous dans une commune équipée d'une station biométrique. Vous trouverez sur le site les coordonnées de ces Mairies: les plus proches de Prey sont Evreux et Saint André de l'Eure. Coût : 86 € pour un adulte, 42 € entre 15 et 17 ans, 17 € si moins de 15 ans (sous de timbre fiscal).

Notez que ce site <https://ants.gouv.fr> vous permet également de réaliser vos démarches concernant votre permis de conduire, carte grise, changement d'état-civil, d'adresse, ...

MERCI !

La municipalité remercie les **Annonceurs** ; en finançant les encarts publicitaires, ils permettent la réalisation et la diffusion de ce magazine à coût nul pour notre collectivité.



SSH

SMART FOR SECURE HOME

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE VOTRE HABITAT



- ALARME INTRUSION
- VIDÉO SURVEILLANCE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- DOMOTIQUE

Installation / Maintenance / Électricité Générale

Smart for Secure Home

Morgan JAIME

Gérant

0633711354

morgan.jaime@ssh-securite.fr

La société SSH située sur la commune de Prey, est spécialisée dans le domaine de la sécurisation des biens et des personnes avec tous les systèmes de sécurités comme l'alarme intrusion, système de sécurité incendie, la vidéo surveillance et le contrôle d'accès, mais également en domotique, automatisme et électricité générale.

Nous sommes Installateurs / intégrateurs et mainteneurs en courant fort et courant faible dans les domaines tertiaire, industrie et particulier. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de travaux, étude ou dépannage.

LE CONCILIEUR DE JUSTICE OÙ, QUAND, POURQUOI ?

L'objectif de la conciliation est de faciliter, en dehors et avant toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différends qui peuvent surgir entre particuliers, entre particuliers et entreprises et entre entreprises et de leur éviter ainsi les désagréments, les délais et les frais éventuels d'une procédure.

Ses interventions s'inscrivent, le plus souvent, au niveau des petits litiges de la vie quotidienne.

En voici quelques exemples :

Relations entre bailleurs et locataires. Le recouvrement des loyers, la récupération du dépôt garantie ; les travaux locatifs ; les menus travaux de réparations au départ d'un locataire, le respect des préavis (fin de location) ... (16 % des affaires traitées)

Problème de copropriété. Les rapports entre copropriétaires, au sein d'une copropriété. Répartition des charges, engagement de travaux, décisions statutaires... (5 % des affaires traitées)

Litiges de propriété : les problèmes de passages, de bornages, de mitoyennetés de murs ou de clôtures. Les litiges liés à des servitudes de jour, de vue, d'écoulement des eaux...partages de biens, par exemple.(11% des affaires traitées).

Les conflits de voisinage : entretien des végétations en limite de propriétés, les nuisances diverses sonores avec les chaînes hi-fi, tondeuse à gazon, aboiements de chiens, cris d'enfants, volatiles ; les nuisances olfactives (odeurs, fumées de barbecues).(13% des affaires traitées)

Les litiges commerciaux ou de services. Contestation d'une facture. Désaccords opposant un consommateur à un professionnel. Mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie). Vente de véhicules (vices cachés). Dommages ou mal-façons, etc. (30% de affaires traitées).

Le conciliateur n'est pas compétent pour les litiges :

Avec les Administrations. Qu'il s'agisse d'une Administration d'État ou d'une collectivité territoriale.

Concernant l'état civil et la famille. Divorce, reconnaissance d'enfant, pension alimentaire, garde des enfants, autorité parentale qui relèvent de l'autorité du juge des affaires familiales.

En matière pénale En amont comme en aval du litige.

Présente en amont du litige, la conciliation permet aux parties en conflit de prendre conscience, avec l'aide d'un tiers impartial, neutre, des enjeux de leur différend. De mieux en mesurer aussi avec l'aide du conciliateur, les conséquences juridiques et pratiques. La réunion de tentative de conciliation peut se traduire soit par la conclusion d'un accord (c'est le cas dans plus des 3/4 des affaires traitées dans l'EURE), soit par une non-conciliation entraînant la possibilité de saisir le tribunal judiciaire.

Le conciliateur s'efforce, d'accompagner par le dialogue les parties dans la recherche d'un règlement amiable de leur désaccord. L'objectif est de régler le problème du moment mais aussi de réconcilier pour l'avenir.

La conciliation mise sur les intérêts communs des deux parties afin de parvenir à la meilleure solution possible à leur conflit. Elle implique la bonne volonté des personnes qui s'opposent, à accepter le dialogue et à régler leur différend selon des modalités dont elles décident elles-mêmes. Ce qui suppose que chaque partie avance l'une vers l'autre par le dialogue afin de définir, de créer une solution amiable commune.

Le conciliateur ne recherche pas à mettre en place une solution en droit. Il ne dit pas le droit. Il a cependant le devoir de s'assurer que l'élaboration de la solution s'inscrit dans le cadre et le respect du droit. Et notamment des règles d'ordre public.

Avantage notoire de la démarche : sa rapidité, et sa gratuité. Les conciliateurs sont bénévoles et le recours à leurs services

est gratuit. Ils œuvrent au nom du service public de la justice. Ce sont des auxiliaires de justice rattachés à la Cour d'appel de ROUEN pour les conciliateurs de l'EURE.

En cas de non-conciliation, il reste la possibilité pour chacune des parties de s'engager dans une procédure judiciaire de jugement qui peut être coûteuse et longue.

Elle présente enfin des caractéristiques de souplesse et de confidentialité. Tous les échanges se déroulent hors de la présence du public, selon des formes simplifiées. Le conciliateur est tenu à la confidentialité des débats. Le conciliateur est un facilitateur de paix sociale. La seule volonté du conciliateur est de trouver un accord gagnant-gagnant entre les deux parties.



Conciliation de Justice

Où se déroulent les conciliations :

A la Maison de la Justice et du Droit :

4 Rue Georges Bernard 27000 Evreux Tél : 02 32 32 07 91.

Permanence à la Maison France Services :

Place du Gal de Gaulle à St André de l'Eure. Tél : 02 32 31 53 04

LA MAISON FRANCE SERVICES

Ce nouvel espace vise à vous accompagner dans toutes vos démarches administratives du quotidien :

demande d'allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement), accompagnement à la pré-demande en ligne des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, préparation du dossier de retraite, accompagnement au numérique, aide aux démarches en ligne ...



Espace France Services

Un espace ouvert à tous pour vous informer et faciliter vos démarches administratives auprès des services publics



ESPACE FRANCE SERVICES

Place du Général de Gaulle
27220 Saint André de l'Eure

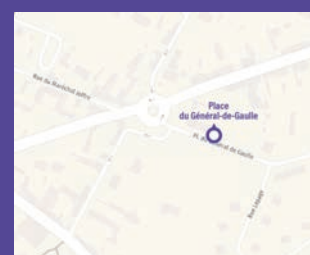
ACCUEIL
0232315304

Lundi au Jeudi

9H à 12H30 | 13H30 à 17H00

Vendredi

9H à 12H30 | 13H30 à 16H30



LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 16 janvier 2025. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.

Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

LE CALENDRIER :

LES OPÉRATIONS DÉBUTERONT
LE JEUDI 16 JANVIER 2025
POUR SE TERMINER
LE SAMEDI 15 FÉVRIER 2025.



Vente de Fruits & Légumes
Vendredi - Prey (devant le garage)
06 19 98 43 54

Mercredi
LES ANDELYS
Vendredi
EVREUX (Parking JARDILAND)
Samedi - Dimanche
CHAUFFOUR - LES BONNIÈRES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Publistoe - EVREUX

BUDGET SYNTHÈSE DÉTAILLÉE DU BUDGET COMMUNAL 2024

Dépenses de Fonctionnement 2024		
Charges de Personnel	217 348	Représente 41,75 % des dépenses de fonctionnement
Charges Générales	144 854	Représente 27,79 % des dépenses de fonctionnement
Subventions aux Associations	10 920	Soutien aux activités locales
Total Dépenses de Fonctionnement	534 327	
Investissements 2024		
Budget Total d'Investissement	500 000	Divers projets pour améliorer la commune
- Équipements Scolaires et Sécurité	15 000	Rénovation et équipements numériques
- Voirie et Aménagement Espaces Publics	25 000	Chemins et plantations d'arbres
Encours de la Dette	179 436	Maîtrisé avec une annuité de remboursement de 36 002 €
Capacité d'Investissement Disponible	CAF nette positif	Permet des investissements sans emprunts excessifs

Principaux constats								
En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022/2023	2019/2023	
Produits réels de fonctionnement	568 151	507 506	523 489	587 806	619 649	5,4 %	9,4 %	
Charges réelles de fonctionnement	522 278	492 759	509 423	497 792	520 551	4,6 %	-0,3 %	
Capacité d'autofinancement brute	43 873	14 746	14 046	90 014	99 097	10,1 %	125,9 %	
Capacité d'autofinancement nette	3 855	-25 641	-26 715	52 500	83 096	20,2 %	1 536,7 %	
Dépenses d'équipement	128 293	8 260	75 749	40 652	231 916	470,5 %	80,8 %	
Dettes financières	207 067	166 679	120 552	83 038	179 436	116,1 %	-13,3 %	
Fonds de roulement	378 857	376 217	330 621	370 983	408 744	9,6 %	7,4 %	
Trésorerie	322 241	348 875	328 721	354 250	393 425	11,1 %	22,1 %	

Tableau de Synthèse du Budget Communal 2024		
Poste Budgétaire	Montant en €	Commentaires
Résultats de Fonctionnement 2023		
Excédent de Fonctionnement	85 321,36	Résultat positif grâce à une bonne maîtrise des charges
Trésorerie	393 425	Position de trésorerie solide
Résultats Antérieurs Reportés	370 944,80	Montants reportés des années précédentes
Total Résultat de Fonctionnement	456 266,16	Cumul de l'excédent et des résultats antérieurs
Investissement 2023		
Solde d'Exécution d'Investissement	-49 590,03	Déficit d'investissement à couvrir
Besoin de Financement	49 590,03	Reflète le besoin de financement total
Solde des Restes à Réaliser d'Investissement	0,00	Aucun reste à réaliser en investissement
Total Besoin de Financement	456 676,13	Intégration des réserves nécessaires
Recettes de Fonctionnement 2024		
Fiscalité Directe Locale	432 864	En hausse de 22,5 % ; maintien des taux d'imposition
Dotations et Participations	115 651	En baisse de 26 % par rapport à 2022
Total Recettes de Fonctionnement	619 649	
Dépenses de Fonctionnement 2024		
Charges de Personnel	217 348	Représente 41,75 % des dépenses de fonctionnement
Charges Générales	144 854	Représente 27,79 % des dépenses de fonctionnement
Subventions aux Associations	10 920	Soutien aux activités locales
Total Dépenses de Fonctionnement	534 327	

Le budget 2024 de la commune de Prey présente des choix financiers structurés autour d'une gestion rigoureuse, visant à assurer des services essentiels, tout en maintenant la stabilité fiscale pour les habitants.

1. Résultats 2023 et Situation Financière

- Excédent de Fonctionnement : En 2023, la commune a dégagé un excédent de 85 321 € grâce à un contrôle strict des charges de fonctionnement, positionnant Prey dans une situation de trésorerie solide de 393 425 €.
- Capacité d'Autofinancement (CAF) : La commune dispose d'une CAF brute de 99 097 €, supérieure à la moyenne départementale, montrant sa capacité à financer ses investissements sans recourir systématiquement à l'emprunt.

2. Recettes et Fiscalité

- Fiscalité Directe Locale : La majorité des recettes de fonctionnement provient des impôts locaux, avec un montant de 432 864 €.
- Le maintien des taux d'imposition pour 2024 (TFB à 38 % et TFNB à 48,33 %) permettra de limiter l'impact de l'inflation pour les ménages
- Dotations et Participations : La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) reste stable, bien que la réduction des dota-

tions d'État ait diminué cette source de financement représente 26 % des recettes.

3. Dépenses de Fonctionnement

- Charges de Personnel et Charges Générales : Ces postes représentent respectivement 41,75 % et 27,79 % des dépenses de fonctionnement, avec une maîtrise des dépenses de personnel de 217 348 €.
- Subventions aux Associations : La commune propose un total de 10 920 € en subventions pour soutenir les activités locales, notamment les associations sportives et culturelles.

4. Investissements 2024

- Budget Total d'Investissement : La commune a prévu un montant total de 500 000 € pour des projets variés, incluant des améliorations d'infrastructures publiques, des initiatives environnementales et la sécurité des bâtiments. Voir le compte-rendu du 18 mars 2024. Désormais, la commune privilégie le recours à des financements extérieurs pour chaque investissement, une démarche qui n'était pas systématique auparavant.
- Endettement et Financement : La dette de la commune est maîtrisée avec un encours de 179 436 €, soit une annuité de remboursement de 36 002 €. La CAF nette après remboursement reste

positive, indiquant une capacité d'investissement sans besoin de recours excessif à l'emprunt.

5. Comparaison avec la Strate de Référence

- Comparée aux autres communes de sa catégorie démographique (500 à 2 000 habitants), Prey présente des indicateurs financiers stables et bien maîtrisés :
- Niveau de Fiscalité : Les taux de TFB et TFNB sont en ligne avec la moyenne départementale, mais le pourcentage des charges de fonctionnement reste légèrement inférieur, ce qui est signe de bonne gestion.
 - Capacité d'Autofinancement : Elle est légèrement en-dessous des moyennes régionale et nationale, mais reste suffisante pour couvrir les investissements essentiels sans endettement excessif.

Conclusion

Le budget 2024 de la commune de Prey est conçu pour maintenir les services essentiels tout en assurant un niveau d'investissement suffisant pour l'amélioration des infrastructures. La stabilité des taux d'imposition et la bonne gestion des dépenses montrent un engagement envers la solidarité financière et l'amélioration du cadre de vie des habitants, sans surcharge fiscale supplémentaire.



**Carrefour
market**

On a tous droit au meilleur

ST-ANDRÉ-DE-L'ÈURE

**OUVERT DU LUNDI AU
SAMEDI DE 8H30 À 19H30
ET LE DIMANCHE
DE 8H30 À 12H30**



drive



**location de
véhicules**



**station
lavage**



**laverie
automatique**



Relais Colis



**Distributeur
automatique**